

Enseignant(e) artistique en trompette temps non complet (16h)

Offre n° O069260409000608

Publiée le 09/04/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : SAINT-PIEST - COMMUNE

La Ville de Saint-Priest est située dans le Département du Rhône (69) en région Auvergne-Rhône-Alpes et compte près de 50 000 habitants. Située à l'Est de la Métropole de Lyon, elle est aussi la 2e ville du département en termes de superficie.

Facilement accessible en voiture et en transports en commun, Saint-Priest est irriguée par le tramway (ligne T2) qui la traverse de part en part et la relie au centre de Lyon, atteignable également par le TER en 12 mn.

Saint-Priest est une commune en plein développement. Forte d'un patrimoine naturel très riche, elle présente un bon compromis entre vie urbaine et vie rurale. Rejoindre notre commune vous permettra de concilier projets professionnels innovants et qualité de vie !

Site web de l'employeur : <https://www.ville-saint-priest.fr/>

Lieu de travail : 14 Place Charles-Ottina, Saint-Priest (Rhône (69))

Poste à pourvoir le : 01/09/2026

Date limite de candidature : 09/05/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Enseignement artistique

Grade(s) recherché(s) : Assistant d'enseignement artistique

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Métier(s) : [Enseignant ou enseignante artistique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 16h00 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

Rattaché à la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Saint-Priest, le Conservatoire de Musique & Théâtre déploie ses missions selon trois axes principaux :

* L'éducation fondée sur un enseignement spécialisé de la musique et du théâtre structuré en parcours et en cycles d'apprentissage.

* L'éducation artistique et culturelle, en favorisant des collaborations avec les établissements scolaires de la ville.

* L'accompagnement des pratiques artistiques des amateurs, en offrant un cadre propice au développement de leurs projets.

Ces missions complémentaires et interconnectées favorisent l'épanouissement de chacun, en permettant de se construire et de s'exprimer par l'art.

Le conservatoire réunit 47 agents, dont 37 enseignants, accueille plus de 800 élèves et propose chaque année près de 70 concerts, spectacles et événements artistiques.

Sous l'autorité du directeur du Conservatoire ou de son représentant, vous enseignez la trompette et contribuez au développement des pratiques artistiques, à la formation des élèves et à la mise en oeuvre du projet d'établissement. Artiste-pédagogue référent pour les cuivres, vous concevez et conduisez des projets artistiques favorisant la découverte, l'expérimentation et la pratique collective, en lien avec les équipes pédagogiques, les partenaires éducatifs et les acteurs culturels du territoire.

Missions / conditions d'exercice :

Missions et Activités principales

- Enseigner la trompette, de la découverte au 3^e cycle, en cohérence avec le projet d'établissement.
- Assurer le suivi pédagogique, l'évaluation et l'orientation des élèves, en lien avec les familles et le pôle scolarité.
- Contribuer à la structuration des parcours, à la définition des contenus pédagogiques et à la coordination des projets pour le département des cuivres.
- Développer et encadrer des pratiques collectives (ensembles de cuivres, orchestres, projets de département).
- Concevoir et conduire des projets artistiques et pédagogiques, en lien avec les autres enseignants et les dynamiques transversales de l'établissement.
- Participer aux temps de diffusion (concerts, auditions, projets hors les murs) et à la valorisation du travail des élèves.
- S'impliquer dans les actions d'éducation artistique et culturelle et les projets menés avec les partenaires du territoire.
- Prendre part aux temps de concertation pédagogique et à la vie de l'établissement.
- Entretenir une pratique artistique active et assurer une veille pédagogique et artistique.

HORAIRES DE TRAVAIL ET SPECIFICITES DU POSTE

Temps non complet de 16h00 hebdomadaire de face à face pédagogique

Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)

Période de congés imposée

REMUNERATION ET AVANTAGES

Traitement indiciaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année

Profils recherchés :

Compétences requises / Profil recherché

- Titulaire du CA ou du DE de trompette
- Expérience d'enseignement artistique spécialisé
- Pratique et expérience des ensembles instrumentaux (direction ou encadrement appréciés)
- Capacité à concevoir et conduire des projets artistiques collectifs
- Goût pour le travail en équipe et les dynamiques de coopération
- Qualités relationnelles et capacité à accompagner les personnes en accueillant la diversité des profils et des parcours
- Sens de l'organisation, autonomie et rigueur
- Esprit d'initiative, engagement artistique et capacité d'adaptation

La commission de recrutement aura lieu le vendredi 29 mai 2026 matin

Avantages :

- Budget formation
- Congés payés et RTT
- CSE
- Parking à vélo
- Restaurant d'entreprise
- Télétravail

Contact et modalités de candidature

Informations complémentaires :

Postulez en cliquant sur le lien de candidature ci-dessous:

Lien de candidature : https://apply.wink-lab.com/apply/eff9550a-0b1f-478f-b142-dc71cd1eb12a?utm_source=emploi territorial

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.